

ESTIMATION DES FRAIS DE PROCEDURE D'ADOPTION AUX PHILIPPINES

Le budget varie en fonction du nombre de documents émis, de la situation de l'orphelinat aux Philippines, la période du voyage, la durée de votre séjour, etc...

DESIGNATION	Montant en euros ou en \$	Détail des frais	Règlement
Frais de constitution	De 1500 à 6500 € ¹		Traducteur et tests psychologiques
Frais d'envoi par FEDEX	150€		AFA
Frais dépôt dossier	200\$		ICAB
Frais administratifs de dossier	2000\$ + 150\$ env.		ICAB
Voyage avion (a/r pour 2 personnes)	1700€	850€x 2	Cie aérienne
Voyage enfant (variable selon l'âge)	En fonction de la Cie		Cie aérienne
Participation à l'entretien de l'enfant (versée à l'orphelinat)	1000\$		Orphelinat
Visa de l'enfant (long séjour adoption)	19\$ (15 €)		Consulat de France.
Visas parents (à se procurer avant départ) :	78\$	39\$ x 2	Consulat des Philippines
Frais forfaitaires (interprétariat, déplacements, hôtel, repas,...) pour 10 jours / 2 pers.	Environ 1500€		Hôtel
Traductions des 3 rapports de suivi	Variable selon le traducteur		Traducteur
Frais d'envoi des rapports de suivi post-adoption années (1 rapport tous les 2 mois sur 6 mois, soit 3 rapports)	100€		AFA

¹ La différence entre les deux montants évoqués s'explique par le coût de la traduction qui varie selon le nombre de documents, le nombre de pages par document et les tarifs du traducteur.